**MUNICIPALITÉ**
**DE WENTWORTH-NORD**

# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION
## SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT N° 2017-498-20, 2022-608-1, 2023-610 et 2023-611

Aux personnes intéressées par les projets de règlements 2017-498-20, 2022-608-1, 2023-610 et 2023-611

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 19 avril 2023, le Conseil municipal a adopté les projets de règlements suivants :

- **Projet de règlement n° 2017-498-20** modifiant le Règlement de zonage n° 2017-498 afin d'apporter une modification à la définition de lot riverain et terrain riverain ;

- **Projet de règlement n° 2022-608-1** modifiant le règlement de contrôle intérimaire n° 2022-608-1 afin d'ajouter certaines levées d'interdiction relatives aux rues ;

- **Projet de règlement n° 2023-610** relatif à la démolition d'immeubles visant à régir la démolition de certains immeubles sur l'ensemble du territoire ;

- **Projet de règlement n° 2023-611** relatif à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet de la Municipalité de Wentworth-Nord ;

Une assemblée publique d'information et de consultation sur ces projets de règlement aura lieu le **10 mai 2023, à 18h30,** au centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. Cette assemblée a pour objet d'informer et d'entendre la population sur ces règlements en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1)* et la Politique encadrant le processus de consultation publique de la Municipalité de Wentworth-Nord.

Les citoyens qui désirent assister à cette assemblée publique d'information et de consultation pourront également y assister par visioconférence au lien suivant :
https://us06web.zoom.us/j/85196552125?pwd=TkdxTTVnWHNLazZ4Sk5KQnJyTkI2dz09

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un conseiller désigné expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les projets de règlement peuvent être consulté au bureau de l'Hôtel de Ville, au 3488, route Principale à Wentworth-Nord aux heures régulières d'ouverture et sur le site web de la Municipalité.

Ces projets de règlement ne contiennent pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Wentworth-Nord, ce 3e jour du mois de mai 2023.

**Ron Kelley**
Directeur général et Greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord et que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8:30 et 17:00, ce 3e jour du mois de mai 2023.

**Ron Kelley**
Directeur général et Greffier-trésorier